

PROJET A406-RN79 MÂCON SUD ÉLARGISSEMENT À 2X2 VOIES : UN AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du 16^e avenant à son contrat de concession, APRR finance la réalisation de cinq opérations, notamment l'interconnexion entre la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA) et le réseau APRR à deux endroits : Mâcon par l'A406 Ouest (Saône et-Loire) et Montmarault (Allier) avec l'A71.

APRR présente son projet d'élargissement en 2X2 voies de l'axe Mâcon-Prissé. La mise en service est prévue fin 2019.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- * Homogénéiser les caractéristiques autoroutières de la RCEA dans la zone d'influence de l'aire mâconnaise, en continuité de l'A406, en généralisant le profil à 2x2 voies.
- * Améliorer la protection de l'environnement vis-à-vis des ressources en eau et du bruit routier.



PLUSIEURS SECTEURS VONT ÊTRE AMÉNAGÉS

L'aménagement s'effectue dans l'optique d'accroître le niveau de sécurité en séparant les sens de circulation, d'améliorer les systèmes d'échanges entre les 3 diffuseurs avec des voies d'entrecroisement et de mettre à niveau la section en matière environnementale.

Les secteurs concernés sont :

- * L'extrémité ouest de l'A406 sur 1 km pour la mise à 2x2 voies ;
- * La RN79 élargie à 2x2 voies sur 2,5 km, y compris la mise en œuvre de voies d'entrecroisement entre les trois systèmes d'échange ;
- * Au-delà du diffuseur de Mâcon-Loché, le rabattement à 2x1 voies sur environ 1 km.



CONTACTS PRESSE

• Claudine ROLLAND • Direction de la Communication & du Marketing • Tél. 04 26 68 45 52 • claudine.rolland@aprr.fr



aprr.fr

 **APRR**

Viendront s'ajouter à ces étapes la mise aux normes environnementales de la RN79 et le doublement des ouvrages ferroviaires.

NATURE DES TRAVAUX

* **Terrassement** : construction des remblais de la nouvelle section. Ces remblais de 15 000 m³ sont localisés dans les zones d'inondation de la Petite Grosne et de la Saône. En contrepartie, afin de ne pas aggraver le risque d'inondation en cas de crues, le projet prévoit un décaissement de terrains au plus proche de la zone pour stocker un volume équivalent à celui des remblais.

* **Environnement** : mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux pluviales lessivant les chaussées. La totalité des eaux pluviales ruisselant sur la chaussée seront collectées et dirigées vers dix nouveaux bassins de traitement avant de pouvoir rejoindre leur milieu naturel.

* **Ouvrage d'art** : doublement de deux ouvrages ferroviaires.



Réalisation du nouveau sens de circulation Cluny-Mâcon

PROTECTION DES ESPÈCES

Afin de réaliser le diagnostic de la biodiversité présente, un écologue a prospecté l'ensemble des secteurs impactés par le projet. Face aux enjeux identifiés, des aménagements spécifiques sont intégrés aux travaux. Il s'agira notamment de restaurer l'habitat de l'Agriion de Mercure, libellule bleue protégée au niveau national, recensée dans les fossés agricoles le long de la RN79.

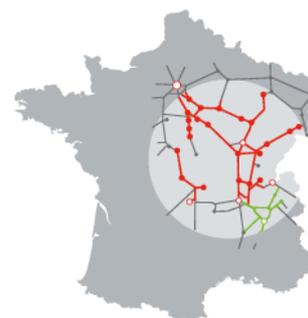


À PROPOS D'APRR

Avec plus de 21 milliards de kilomètres parcourus par an sur les 2 300 km de son réseau, APRR et sa filiale AREA se placent au 4^e rang des groupes autoroutiers européens. Les 3 500 collaborateurs du Groupe travaillent 365 jours par an, 7j/7, 24h/24 pour rendre possible toutes les envies et tous les besoins de déplacement, avec comme missions principales : sécuriser, accompagner et faciliter la mobilité.

www.aprr.com

36 20 dites « MON AUTOROUTE »
Appel non surtaxé



CONTACTS PRESSE

• Claudine ROLLAND • Direction de la Communication & du Marketing • Tél. 04 26 68 45 52 • claudine.rolland@aprr.fr



aprr.fr

 **APRR**

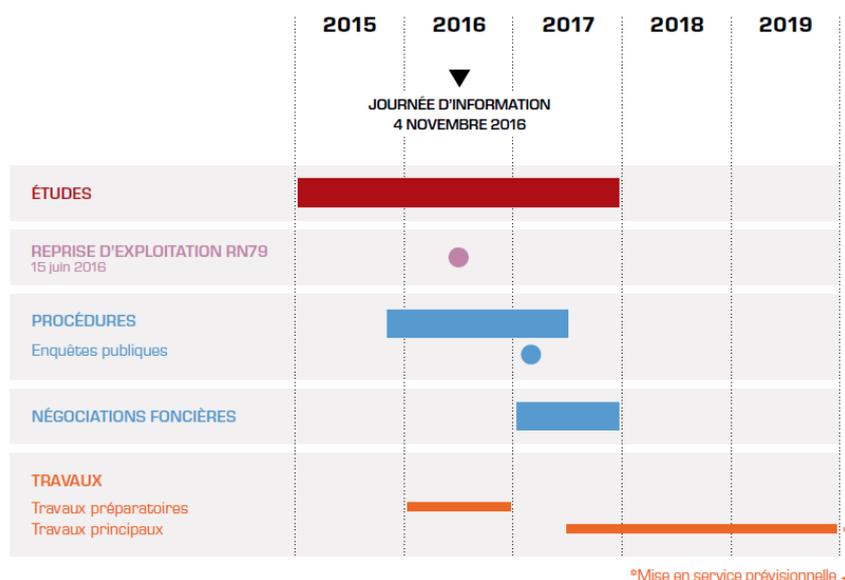
SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, APRR met en œuvre une démarche de sécurité globale. Ce chantier de l'A406 - RN79 sera ainsi l'occasion de mettre aux normes les voies de circulation. L'enjeu majeur résidera dans le maintien de la circulation durant les travaux. Toute une organisation sera pensée dans le but d'assurer la sécurité à tous pendant cette période et de faire cohabiter les automobilistes et les entreprises du chantier.

Au terme de ces travaux, l'aménagement permettra aux automobilistes d'emprunter une route plus sûre et plus respectueuse de l'environnement.

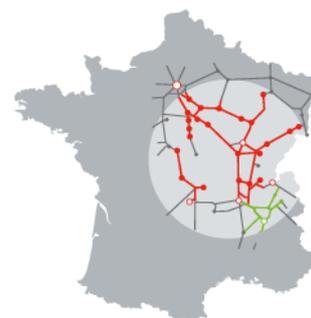


→ LES ÉTAPES À RETENIR



À PROPOS D'APRR

Avec plus de 21 milliards de kilomètres parcourus par an sur les 2 300 km de son réseau, APRR et sa filiale AREA se placent au 4^e rang des groupes autoroutiers européens. Les 3 500 collaborateurs du Groupe travaillent 365 jours par an, 7j/7, 24h/24 pour rendre possible toutes les envies et tous les besoins de déplacement, avec comme missions principales : sécuriser, accompagner et faciliter la mobilité.



www.aprr.com

36 20 dites « MON AUTOROUTE »
Appel non surtaxé

CONTACTS PRESSE

• Claudine ROLLAND • Direction de la Communication & du Marketing • Tél. 04 26 68 45 52 • claudine.rolland@aprr.fr